

Élections professionnelles 2018, Comité technique des enseignants de statut universitaire (CTU)

Jérôme Giordano, secrétaire technique national, chargé des enseignants-chercheurs

Les élections professionnelles 2018 auront permis au SNPTES de présenter pour la première fois de son existence une liste d'enseignants-chercheurs au comité technique des enseignants de statut universitaire (CTU).

Ce scrutin devait permettre de concrétiser le travail accompli par le SNPTES depuis la décision il y a 4 ans d'ouvrir son champ d'action aux enseignants-chercheurs. Malheureusement, et à moins de 20 voix près, le SNPTES n'obtient pas de siège au CTU.

Le SNPTES est désormais la 6^e force syndicale chez les enseignants-chercheurs. Il arrive devant FO. Deux enseignants-chercheurs ont été élus au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche (CTMESR) sur les listes du SNPTES. Ainsi le SNPTES est désormais un syndicat qui compte dans le milieu des enseignants-chercheurs.

Le SNPTES tient à remercier sincèrement les collègues qui ont porté leur confiance dans son action en votant pour lui lors de ce scrutin.

Le SNPTES observe qu'une dynamique est bel et bien amorcée autour de son engagement auprès des enseignants-chercheurs. Le SNPTES, fort d'être désormais la première organisation syndicale au CTMESR¹, continue donc son travail de terrain et défendra tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le SNPTES est d'ores et déjà prêt pour les prochaines échéances électorales !

Choisy le Roi, mardi 12 décembre 2018

¹ Résultats à l'élection professionnelle du CTMESR - <http://www.snptes.fr/Elections-professionnelles-2018-1240.html>